



## SOMMAIRE

1. Connaître la qualité de vos fourrages
2. Alors quoi de neuf en pomme de terre
3. Trèfle blanc nain : petit maïs productif
4. Récolte des variétés et populations maïs grain
5. Résultat d'essai soja

## AGENDA

### Journée Grandes Cultures

Mardi 26 novembre  
9h – 17h  
à Ablaincourt-Pressoir

### Gérer les chardons et la fertilisation grâce à la luzerne !

21 novembre à 9h30  
A terre ferme, 1 d135  
le Molinel à Cantin

## Le clin d'œil météo

«Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre »

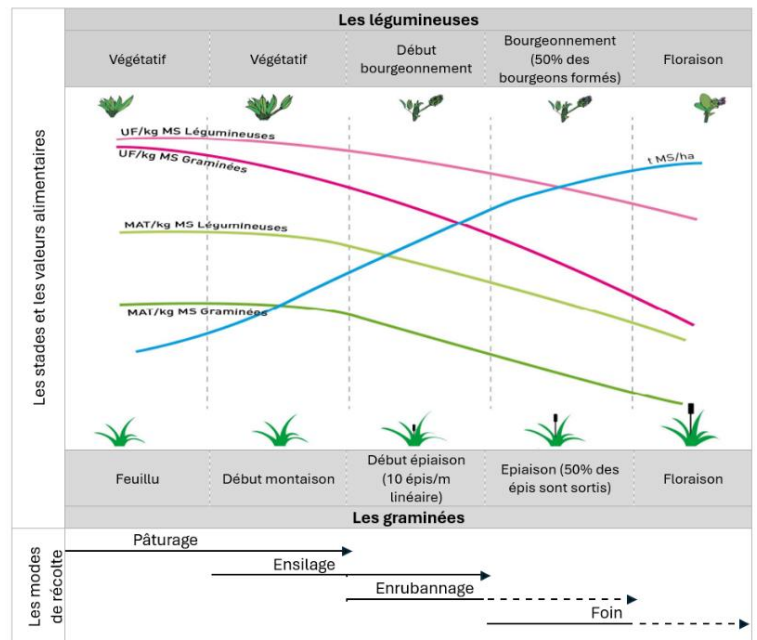
## OBSERVATIONS ET CONSEILS

### 1. Connaître la qualité de vos fourrages pour une ration hivernale adaptée

L'année 2024 est caractérisée par une pousse d'herbe constante, maintenue grâce à une pluviométrie régulière. Les récoltes d'herbe se sont montrées généreuses et ont permis de reconstituer de bons stocks. Toutefois, les conditions météo du printemps (humides et froides) n'ont pas été propices à la pousse des légumineuses. Des questionnements peuvent apparaître concernant la qualité des fourrages notamment en vue de la fin de la saison de pâturage qui engendre le début des transitions alimentaires.

Les premiers facteurs d'une bonne qualité de fourrage sont :

- Le choix du stade de récolte (repris dans le graphique ci-contre)
- Leur bonne conservation



En complément, pour composer une ration pointue et adaptée au stade physiologique ou de lactation de votre troupeau, des analyses de fourrages peuvent être réalisées.

Le tableau suivant donne les intervalles de valeurs attendues pour chaque type de fourrage (la première valeur de chaque case indique un **fourrage médiocre**, la deuxième, **de très bonne qualité**).

## Valeur attendue des fourrages (source : Chambre d'agriculture des Landes, 2019)

	Ensilage RGI	Ensilage luzerne	Enrubannage PME*	Foin de luzerne	Foin de prairie	Ensilage de maïs
MS (%)	33	33	55	85	85	33
MAT (g/kg MS)	100-190	160-190	95-60	140-175	70-110	50-75
UEL (/kg MS)	1.10-1.05	1.05-1.00	1.15-1.05	1.05-1.03	1.15-1.05	1.10-0.9
UFL (/kg MS)	0.70-0.90	0.68-0.80	0.70-0.85	0.62-0.67	0.65-0.75	0.85-1.00
PDIN (/kg MS)	70-120	95-120	75-95	80-110	55-85	35-60
dMO (%)	68-75	60-65	60-70	55-60	55-65	65-75
DT amidon (%)						65-85

\*PME : prairie multi-espèces

Les valeurs obtenues à partir de vos échantillons vous permettront de d'établir une ration d'adaptée à chaque lot d'animaux en optimisant et valorisant les fourrages disponibles. Cela permet aussi d'ajuster, au besoin, les apports en concentrés.

Des permanences d'analyses AgriNir sont prévues cet automne, à la suite desquelles vous pouvez solliciter votre conseiller afin de travailler sur votre ration.

Lucile JANOT et Louise DELEVAQUE

## 2. Alors quoi de neuf en pomme de terre ?

En attendant les résultats du 3<sup>ème</sup> site d'essai dans la Somme (essai irrigué). Les deux essais pommes de terre robuste dans le Nord-Pas de Calais ont pu être récoltés entre le 28 septembre et le 24 octobre sur les sites d'Auchy-les-Mines et de Carvin.

Malgré une année très compliquée au niveau de la pression mildiou (présente dès le début de campagne et sur la durée), certaines variétés montrent quand même de bons résultats.

La hiérarchie des variétés est respectée dans les deux sites d'essais avec pourtant une différence de rendement de 30 T/ha entre les deux essais (effet précédent, conditions de récolte). Les variétés que l'on retrouve au top du classement depuis 2-3 ans prouvent une nouvelle fois leurs performances et régularités cette année.



Les rendements des variétés ECRIN, ALLIANS et BABYLON ont été fortement impactés par leur sensibilité au mildiou et se retrouvent logiquement dans le bas du classement. Tous les résultats seront détaillés lors de la publication du compte rendu des essais pommes de terre robustes.

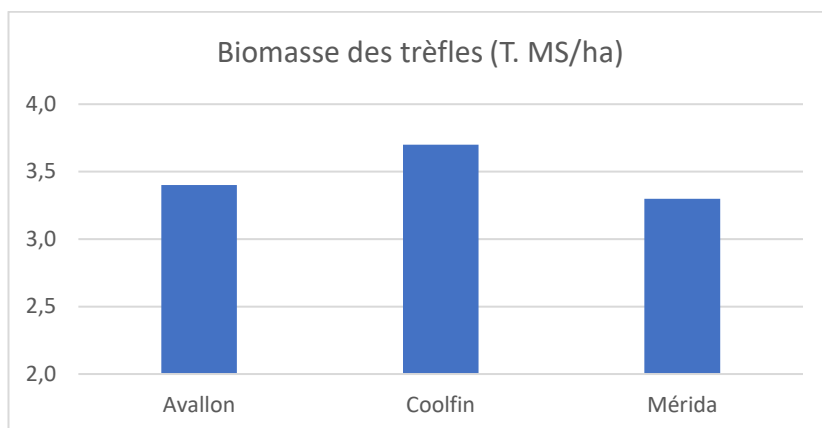
\*Variété non robuste

Clémence LECLERCQ et Sébastien FLORENT

### 3. Essai variétal trèfle blanc nain : petits maïs productifs

La faisabilité du semis de trèfle blanc sous couvert d'une céréale au printemps n'est plus à démontrer mais certaines années, notamment pluvieuses, le risque d'envahissement du trèfle dans la culture peut poser des problèmes de récolte. Afin de limiter les phénomènes de concurrence, nous avons mis en place une vitrine variétale de 3 trèfles blancs (« très nains ») choisis pour leur développement plus limité.

**Avallon**, **Coolfin** et **Mérida** ont été testés en semis sous couvert d'un blé chez Louis Broutier à Montcavrel (62). Dans le graphique ci-dessous figurent les rendements des parties aériennes récoltées mi-octobre.



L'année climatique humide a permis une productivité correcte mais en deçà de l'année 2023 particulièrement favorable à la pousse des légumineuses. Le rendement des trois variétés est assez similaire et ne met pas en évidence une supériorité variétale sur ce critère. Au champ, pourtant, elles se différencient par leur morphologie et leur sensibilité aux maladies de feuillage.

**Avallon** est la plus petite des trois (hauteur des chaumes). Par contre elle a beaucoup plus de feuilles grâce à ses nombreux bourgeons sur les rhizomes. De ce fait, elle est plus couvrante donc potentiellement et plus agressive sur les adventices. Son feuillage apparaît aussi plus sain également.

**Coolfin** et **Mérida** sont assez similaires en type morphologique. Ces variétés dépassent les chaumes de 10 cm. Les feuilles sont plus grandes et mais aussi plus malades. Pour info les Bretons travaillent également une variété naine qui s'appelle **Aberystwyth S-184** (Barenbrug) qui est comparable aux variétés citées dans cette vitrine.

Que peut-on attendre des restitutions de ces trèfles en termes d'engrais minéraux ? Pour cela l'OAD MERCI nous renseigne sur les restitutions attendues qui figurent dans le tableau ci-dessous :



Au-delà de ces apports, c'est aussi la structure du sol qui s'en trouve nettement améliorée temporairement grâce à la vie microbienne du sol qui s'est développée sous son couvert.

Alain LECAT

## 4. Récolte des variétés de maïs grain et populations

Nous avons récolté début novembre, les essais variétés de maïs grain mis en place dans les Hauts-de-France.

**Dans l'Aisne**, la comparaison portait entre deux variétés population utilisées depuis deux ans par l'agriculteur, Clément Lemaire (Dizy le Gros) et une variété hybride de référence, LG 31272.

Le dispositif porte sur 3 bandes sans répétition, d'une largeur de 40 mètres. Le semis a été réalisé le 2 mai dernier.

Résultats sur la base de 3 placettes/ variété

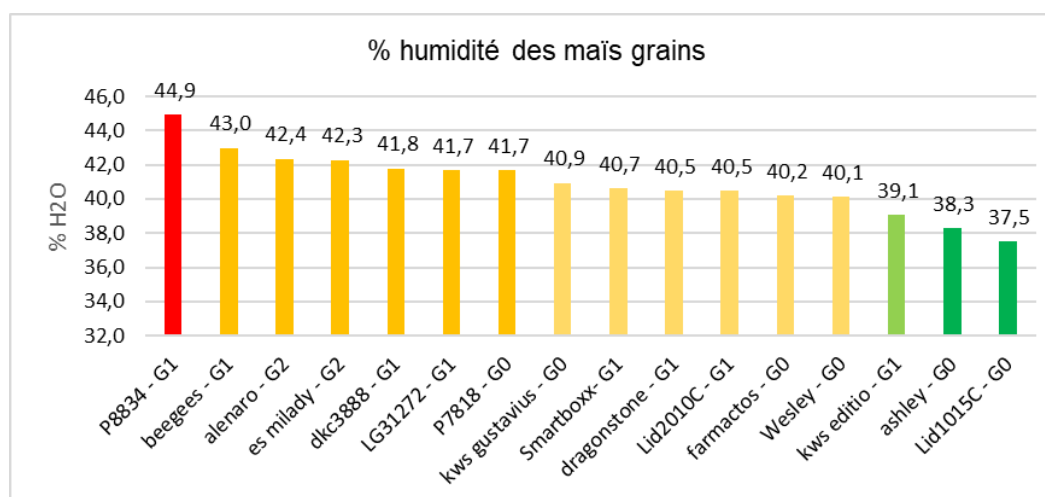
Variétés	Matériel génétique	Rendement à 15 % H2O	Humidité récolte
LG 31272	hybride	99.1 q	27 %
RUBIS	population	69 q	32 %
SAPHYR	population	57 q	33 %

Ces résultats sont à considérer avec prudence. Ils montrent une différence à priori importante entre la productivité de la variété hybride de référence et les deux populations, recoupant d'autres observations réalisées par le passé. En 2023, ces différences étaient plus limitées, de l'ordre de 10 quintaux/ha.

Avec une différence de rendement aussi importante, l'implantation d'un matériel génétique reproductible ne semble pas pertinent. Dans les situations où les re-semis pour cause de dégâts d'oiseaux sont régulières, la stratégie semblerait plus pertinente.

**Dans l'essai de la Neuville sur Oudeuil (60)**, le potentiel des variétés a été compromis dès le semis avec des problèmes de structure liés aux passages d'outils (reprise de labour, faux-semis). Cela s'est traduit par une croissance perturbée du maïs dès le début du mois de juillet.

Avec un rendement moyen de 54 q à 15 %, la forte hétérogénéité de développement du maïs au sein de la parcelle ne nous permet pas de distinguer les variétés entre elles sur le critère rendement. Seule information exploitable, les différences observées sur l'humidité des maïs à la récolte.



Pierre DURAND et Gilles SALITOT

## 5. Résultats d'essais soja

Implanté dans le département de l'Aisne, à Dizy le Gros, l'essai vise à comparer 11 variétés de soja très précoce de type 000. Le semis est réalisé le 8 mai. Un passage de herse étrille et deux passages de bineuse seront nécessaires. L'essai, obtient une moyenne générale de 30.3qx, ce qui correspond aux résultats de la parcelle agriculteur, cette année.

La variété **CERES PZO** arrivent en tête avec une différence de production significative.



Cette variété, déjà testée dans nos essais les années antérieures, est d'habitude plutôt habituée au milieu de tableau. Attention, cette variété avait eu un taux d'égrainage sur pieds importants en 2022, dû aux grandes amplitudes thermiques de fin de cycle.

**ES CHANCELOR**, nouvelle dans nos essais arrivent en deuxième position sans pour autant se différencier de façon significative des autres variétés.

La variété **GL BEGONIA** se distingue par sa grande précocité mais déçoit en rendement comme en végétation (sensible à la verse).

Variété	H2O à la récolte en %	Rdt en q/ha	Groupes Homogènes
CERES PZO	23,2	38,1	A
ES CHANCELOR	21,8	33,8	B
AURELINA	21,5	32,9	BC
ES COMPOSITOR	22,3	32,1	BC
NESSIE	21,7	31,8	BCD
ES COMMANDOR	23,1	30,7	BCDE
AKUMARA	24,1	30	BCDE
ABACA	23,7	29,2	BCDE
ALICIA	24,5	28,7	BCDE
APOLINA	23	26,7	DE
GL BEGONIA	22,8	25,6	E

	Valeur
Moyenne générale	30,30
Ecart type résiduel	2,01
Coef. variation %	6,66

L'essai est considéré comme précis.

Pierre DURAND

## INFORMATIONS

### 6. Journée technique régionale Grandes Cultures, elle approche ! INSCRIVEZ-VOUS



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE !

Pour préparer au mieux votre accueil et la réservation des repas, il est essentiel que vous [vous inscrivez au plus tôt !](#)

← Deux possibilités ! ↑

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)